
La publication illicite comme acte d'émancipation : le cas de Hardy et de Rotrou

Heather Kirk*¹

¹Western University (UWO) – Department of French Studies Arts and Humanities Building Rm 2R 34
1151 Richmond Street London, ON N6A 3K7, Canada

Résumé

L'auteur à gages est une nouvelle figure auctoriale du début du siècle. Le sens du terme reflète la difficulté sociale du poète mercenaire qui subit cette condition se trouvant au même niveau que le décorateur dans la hiérarchie d'une troupe. Pour Furetière, le gagiste est celui qui reçoit " les sommes dont on convient avec les valets pour le paiement d'une année de leurs services ". Or, les dictionnaires attribuent le nom d'" auteur " à celui qui fait imprimer ses œuvres. Il ne suffit pas de créer une pièce manuscrite, mais de soumettre sa création aux librairies pour la publication. Nous analyserons les cas de Hardy et de Rotrou qui violent les modalités de leurs contrats afin de faire publier leurs œuvres. Cet acte d'émancipation permet au poète de revendiquer son autonomie dans l'immédiat et au long terme. Nous explorerons ainsi la précarité financière et la condition sociale du poète à gage entraînant cette rébellion qui se fait dans les librairies des années 1620-30.

Mots-Clés: Hardy, Rotrou, publication, droits d'auteur, auteur à gages

*Intervenant